



# Formation syndicale

## Agenda des formations

1

# 2018

**UNION  
DEPARTEMENTALE  
CGT DES LANDES**

La Formation Syndicale  
Maison des syndicats - BP 114  
97 place de la caserne Bosquet  
40002 Mont de Marsan cedex

Téléphone : 05 58 06 50 70  
Télécopie : 05 58 06 50 71  
Messagerie : ud40@cgt.fr

# 1/ formations Tronc Commun

NIVEAU 1 TRONC COMMUN	Du	Au	Durée	Inscription avant le
	lundi 05 mars 2018	vendredi 9 mars 2018	5 JOURS	<b>lundi 4 décembre 2017</b>
	lundi 24 septembre 2018	vendredi 28 septembre 2018	5 JOURS	<b>vendredi 22 juin 2018</b>
	lundi 19 novembre 2018	vendredi 23 novembre 2018	5 JOURS	<b>lundi 10 août 2018</b>
NIVEAU 2	Du	Au	Durée	Inscription avant le
1ère partie	lundi 11 décembre 2018	vendredi 15 décembre 2018	5 JOURS	<b>lundi 10 septembre 2018</b>
2ème partie *	lundi 15 janvier 2019	vendredi 19 janvier 2019	5 JOURS	<b>vendredi 13 octobre 2018</b>
DECOUVERTE DES MAI-TRISES DE NOS ARCHIVES SYNDICALES	Du	Au	Durée	Inscription avant le
	vendredi 30 mars 2018	vendredi 30 mars 2018	1 JOUR	<b>mardi 30 décembre 2017</b>
COMMUNICATION	Du	Au	Durée	Inscription avant le
	lundi 4 juin 2018	vendredi 8 juin 2018	5 JOURS	<b>mercredi 4 avril 2018</b>

\* Le stage NIVEAU 2 - 2ème partie est soumis à condition d'accès: avoir déjà fait le NIVEAU 2 - 1ère partie .

2

## 2/ formations à des mandats \*

DELEGUE SYNDICAL	Du	Au	Durée	Inscription avant le
	lundi 17 septembre 2018	vendredi 21 septembre 2018	5 JOURS	<b>vendredi 15 juin 2018</b>
ECO/CE	Du	Au	Durée	Inscription avant le
	lundi 18 juin 2018	vendredi 22 juin 2018	5 JOURS	<b>mercredi 18 avril 2018</b>
CHSCT	Du	Au	Durée	Inscription avant le
	lundi 23 avril 2018	vendredi 27 avril 2018	5 JOURS	<b>vendredi 23 février 2018</b>
	lundi 8 octobre 2018	vendredi 12 octobre 2018	5 JOURS	<b>mercredi 9 juillet 2018</b>

\* Les stages sont soumis à condition d'accès: être titulaire du mandat .  
Se renseigner avant inscription auprès de la Formation Syndicale

# 3/ formations à des responsabilités

## POLITIQUE FINANCIERE

### et OUTIL DU TRESORIER

<i>Du</i>	<i>Au</i>	<i>Durée</i>	<i>Inscription avant le</i>
jeudi 8 février 2018	vendredi 9 février 2018	2 JOURS	<b>vendredi 3 novembre 2017</b>
jeudi 14 juin 2018	vendredi 15 juin 2018	2 JOURS	<b>mercredi 14 mars 2018</b>
jeudi 13 septembre 2018	vendredi 14 septembre 2018	2 JOURS	<b>lundi 11 juin 2018</b>
jeudi 29 novembre 2018	vendredi 30 novembre 2018	2 JOURS	<b>lundi 6 août 2018</b>

## ANIMATEUR VIE SYNDICALE

<i>Du</i>	<i>Au</i>	<i>Durée</i>	<i>Inscription avant le</i>
lundi 15 octobre 2018	vendredi 19 octobre 2018	5 JOURS	<b>lundi 13 août 2018</b>

*INFO : Des formations COGITIEL existent à la demande.  
Se renseigner avant inscription auprès de l'Administratrice COGITIEL*

3

# 4/ journées de formation spécifique

## 32 HEURES

<i>Du</i>	<i>Au</i>	<i>Durée</i>	<i>Inscription avant le</i>
lundi 19 mars 2018	lundi 19 mars 2018	1 JOUR	<b>lundi 18 décembre 2017</b>
jeudi 8 novembre 2018	jeudi 8 novembre 2018	1 JOUR	<b>mercredi 8 août 2018</b>

## LUTTER CONTRE L'EXTREME DROITE

<i>Du</i>	<i>Au</i>	<i>Durée</i>	<i>Inscription avant le</i>
mardi 20 mars 2018	mardi 20 mars 2018	1 JOUR	<b>mardi 19 décembre 2017</b>
vendredi 9 novembre	vendredi 9 novembre 2018	1 JOUR	<b>jeudi 9 août 2018</b>

# 5/ formations Droit Liberté Actions Juridiques \*

## PRUDIS SESSION

<i>Du</i>	<i>Au</i>	<i>Durée</i>	<i>Inscription avant le</i>
-----------	-----------	--------------	-----------------------------

\* *Le plan de formation DLAJ est en cours d'élaboration*

\* *Les stages DLAJ sont soumis à condition d'accès: être titulaire d'un mandat en lien avec le DLAJ.  
Se renseigner avant inscription auprès de la Formation Syndicale ou du DLAJ40*

# Mémo pour les inscriptions

## CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS AUX STAGES

### a/ Pour le secteur privé :

#### **3 mois avant le début du stage:**

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide de son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

#### **2 mois avant le stage:**

L'UD transmet au candidat stagiaire un dossier d'inscription.

Ce dossier est renseigné par le candidat stagiaire et par le syndicat.

Toutes les pièces demandées dans le dossier devront être retournées à l'UD sans quoi l'inscription ne sera pas validée. .

#### **1 mois avant le stage:**

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

### b/ Pour le secteur public

#### **3 mois avant le début du stage:**

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche.

#### **2 mois avant le stage:**

L'UD transmet au candidat stagiaire une confirmation d'inscription au stage. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés à son employeur et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

#### **1 mois avant le stage:**

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

**Rappel** : si aucune réponse de la part de l'employeur 15 jours avant le stage, sa demande est validée. (à savoir que le refus par l'employeur doit être justifié)